


DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE – Logement (6.1)

Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n° 2006-1147 du 14 septembre 2006, Arrêté du 8 février 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 27 janvier 2012 modifiant l'arrêté du 15 septembre 2006, Arrêté du 17 octobre 2012, Arrêté du 24 décembre 2012

A INFORMATIONS GENERALES

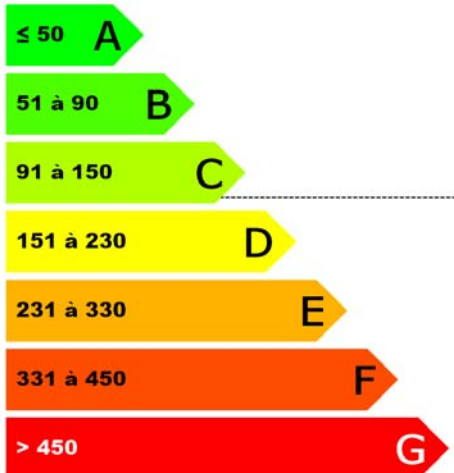
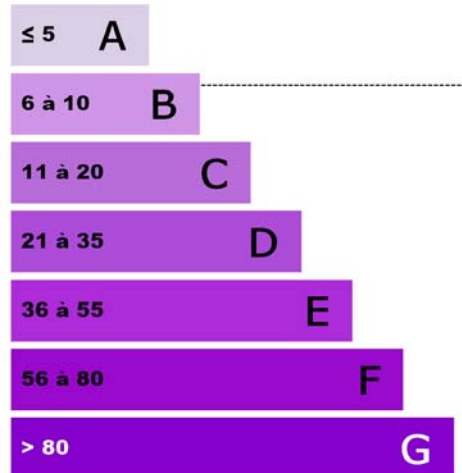
Date du rapport : 12/10/2017 N° de rapport : DE LA CONDAMINE 4099 10.10.17 Valable jusqu'au : 11/10/2027 Type de bâtiment : Maison Individuelle Nature : Maison de type F5 sur 2 niveaux Année de construction : Surface habitable : 143 m²	Diagnostiqueur : LARRANDABURU Bernard Signature :  ASSISTANCE & EXPERTISE 64470 ALCAY Tél. 05 59 28 65 18 RCS Oloron 491 991 816 00027
Adresse : 4, chemin Bigné 64190 MONTFORT INSEE : 64025	Référence ADEME : 1764V1004584Y
Etage : N° de Lot : Section B n° 154	
Propriétaire : Nom : Mr et Mme DE LA CONDAMINE Patrice Adresse : 4, chemin Bigné 64190 MONTFORT	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

B CONSOMMATIONS ANNUELLES PAR ENERGIE

Obtenues par la méthode 3CL - DPE, version 1.3, estimé à l'immeuble / au logement*, prix moyen des énergies indexés au 15/08/2015

	Consommation en énergie finale (détail par énergie et par usage en kWh _{ef})	Consommation en énergie primaire (détail par usage en kWh _{ep})	Frais annuels d'énergie (TTC)
Chauffage	Bois 2 741,74 Electrique 4 296,33	13 826,27	701,78 €
Eau chaude sanitaire	Electrique 2 671,75	6 893,13	292,82 €
Refroidissement			
Consommations d'énergie pour les usages recensés	Electrique 6 968,08 Bois 2 741,74	Electrique 17 977,66 Bois 2 741,74	1 227,14 € (1)

(1) coût éventuel des abonnements inclus

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	Emissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement
Consommation conventionnelle : 144,89 kWh_{EP}/m².an	Estimation des émissions : 6,4 kg_{eqCO2}/m².an
Sur la base d'estimation à l'immeuble / au logement*	
<p>Logement économe</p>  <p>Logement</p> <p>144 kWh_{EP}/m².an</p> <p>Logement énergivore</p>	<p>Faible émission de GES</p>  <p>Logement</p> <p>6 kg_{eqCO2}/m².an</p> <p>Forte émission de GES</p>

* rayer la mention inutile

C DESCRIPTIF DU LOT À LA VENTE ET DE SES EQUIPEMENTS

C.1 DESCRIPTIF DU LOGEMENT

TYPE(S) DE MUR(S)

Intitulé	Type	Surface (m ²)	Donne sur	Epaisseur (cm)	Isolation
Mur 1 Sud RDC + Etage	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	28,56	Extérieur	60	Résistance : 1,282 m ² .K/W (intérieure)
Mur 2 Ouest RDC + Etage	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	55,4	Extérieur	60	Résistance : 1,282 m ² .K/W (intérieure)
Mur 3 Nord RDC + Etage	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	28,8	Extérieur	60	Résistance : 1,282 m ² .K/W (intérieure)
Mur 4 Est Etage	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	31,2	Comble	60	Résistance : 1,282 m ² .K/W (intérieure)
Mur 5 Est RDC	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	6,44	Extérieur	60	Résistance : 1,282 m ² .K/W (intérieure)
Mur 6 Est RDC véranda + buanderie	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant	19,48	Local non chauffé	60	Résistance : 1,282 m ² .K/W (intérieure)

TYPE(S) DE TOITURE(S)

Intitulé	Type	Surface (m ²)	Donne sur	Isolation
Plafond 1	Bois sur solives bois	53	Combles perdus	Résistance : 8,108 m ² .K/W (intérieure, extérieure)
Plafond 2	Bois sous solives bois	37	Combles perdus	Résistance : 8,108 m ² .K/W (extérieure)

TYPE(S) DE PLANCHER(S) BAS

Intitulé	Type	Surface (m ²)	Donne sur	Isolation
Plancher 1	Dalle béton	90	Terre-plein	Non isolé

TYPE(S) DE MENUISERIE(S)

Intitulé	Type	Surface (m ²)	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissage en argon ou krypton
Porte 1 Entrée	Bois Vitrée double vitrage	2,05	Extérieur		
Porte 2 Véranda	Bois Opaque pleine	1,7	Local non chauffé - Véranda		
Porte 3 buanderie	Bois Opaque pleine	1,62	Local non chauffé - Véranda		

Intitulé	Type	Surface (m ²)	Donne sur	Présence de fermeture	Remplissage en argon ou krypton
Fenêtre 1 Sud RDC	Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 16 mm)	1,9	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre 2 Sud RDC	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - simple vitrage vertical	1,16	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre 3 Ouest RDC + Etage	Fenêtres battantes ou coulissantes, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - double vitrage vertical (e = 16 mm)	7	Extérieur	Oui	Non
Fenêtre 4 Sud etage	Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal VIR - double vitrage vertical (e = 20 mm)	2,34	Extérieur	Oui	Oui
Fenêtre 5 Est RDC	Fenêtres battantes, Menuiserie PVC - double vitrage vertical (e = 16 mm)	1,96	Extérieur	Oui	Non

C.2 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT

TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE CHAUFFAGE

Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Panneau rayonnant électrique NFC	Electrique		96,03%	Non	2000	Non requis	Individuel
Insert bois	Bois		50,16%	Non	2000	Non requis	Individuel

Types d'émetteurs liés aux systèmes de chauffage

Panneau rayonnant électrique NFC (surface chauffée : 143 m²)

Soufflage d'air chaud

TYPE(S) DE SYSTEME(S) DE REFROIDISSEMENT - AUCUN -

C.3 DESCRIPTIF DU SYSTÈME D'EAU CHAUDE SANITAIRE

TYPE(S) DE SYSTEME(S) D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Type de système	Type d'énergie	Puissance nominale	Rendement	Veilleuse	Date de Fabrication	Rapport d'inspection	Individuel / Collectif
Chauffe-eau vertical	Electrique		73,8%	Non	2000	Non requis	Individuel

C.4 DESCRIPTIF DU SYSTÈME DE VENTILATION

TYPE DE SYSTEME DE VENTILATION

Type de système	Menuiseries sans joint	Cheminée sans trappe
Ventilation par ouverture de fenêtres	Non	Non

C.5 DESCRIPTIF DES EQUIPEMENTS UTILISANT DES ENERGIES RENOUVELABLES

Type d'installation	Production d'énergie (kWh _{EP} /m ² .an)
Insert bois	19,17
Quantité d'énergie d'origine renouvelable apportée au bâtiment :	19,17

D NOTICE D'INFORMATION

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêt en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la maison.

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

E RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte. Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises. Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur

Projet	Mesures d'amélioration	Nouvelle conso. conventionnelle en kWhEP/m ² .an	Effort investissement	Économies	Rapidité du retour sur investissement	Crédit d'impôt
Simulation 1	Installation d'une VMC hygroréglable type B	144,89	€€			Néant
Simulation 2	Mise en place d'ECS solaire si la toiture est orientée entre le sud-est et le sud-ouest, sans masque. (capteur solaire : 800 à 900 € HT/m ²) (Un crédit d'impôt est accordé dans la limite d'un plafond de dépenses fixé à 1 000 € TTC par m ² hors tout de capteur solaire.)	109,36	€€€€	☆☆☆	★	15 % *

* Taux à 15 % pouvant être majorés à 25 % si pour un même logement et sur une même année ou sur deux années consécutives, le contribuable réalise des dépenses relevant d'au moins deux des catégories définies au 5 bis de l'article 200 quater du CGI

Légende		
Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
<ul style="list-style-type: none"> ★ : moins de 100 € TTC/an ☆☆ : de 100 à 200 € TTC/an ☆☆☆ : de 200 à 300 € TTC/an ☆☆☆☆ : plus de 300 € TTC/an 	<ul style="list-style-type: none"> € : moins de 200 € TTC €€ : de 200 à 1000 € TTC €€€ : de 1000 à 5000 € TTC €€€€ : plus de 5000 € TTC 	<ul style="list-style-type: none"> ★ ★ ★ ★ : moins de 5ans ★ ★ ★ : de 5 à 10 ans ★ ★ : de 10 à 15 ans ★ : plus de 15 ans

Commentaires :

Néant

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp
Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !
www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.gouv.fr

F CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

Signature

ASSISTANCE & EXPERTISE
64470 ALCAY
Tel 05 59 28 65 18
RCS Oloron 491 991 816 00027

Etablissement du rapport :

Fait à **ALCAY** le **12/10/2017**
Cabinet : **ASSISTANCE ET EXPERTISE**
Désignation de la compagnie d'assurance : **ALLIANZ IARD**
N° de police : **54089211**
Date de validité : **31/08/2018**

Date de visite : **10/10/2017**

Nom du responsable : **LARRANDABURU Bernard**

Le présent rapport est établi par **LARRANDABURU Bernard** dont les compétences sont certifiées par : **I.CERT - 116B, rue Eugène Potier - 35000 RENNES**

N° de certificat de qualification : **CDPI 0729** Date d'obtention : **06/12/2012**

Version du logiciel utilisé : **AnalysImmo DPE-3CL2012 version 2.1.1**

Référence du logiciel validé : **Analysimmo DPE**
3CL-2012

Référence du DPE : **1764V1004584Y**

Diagnostic de performance énergétique fiche technique

Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.

En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).

Catégorie	Donnée d'entrée	Valeur renseignée
Généralités	Département	64 - Pyrénées Atlantiques
	Altitude	80 m
	Type de bâtiment	Maison individuelle
	Année de construction	
	Surface habitable	143 m ²
	Nombre de niveaux	2
	Hauteur moyenne sous plafond	2,4 m
	Nombre de logements du bâtiment	1
Enveloppe	Caractéristiques des murs	<p>Mur 1 Sud RDC + Etage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de mur : Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant - Epaisseur (cm) : 60 - Surface (m²) : 28,56 - U (W/m²K) : 0,52 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'intérieur - Résistance de l'isolant : 1,282 m²K/W <p>Mur 2 Ouest RDC + Etage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de mur : Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant - Epaisseur (cm) : 60 - Surface (m²) : 55,4 - U (W/m²K) : 0,52 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'intérieur - Résistance de l'isolant : 1,282 m²K/W <p>Mur 3 Nord RDC + Etage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de mur : Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant - Epaisseur (cm) : 60 - Surface (m²) : 28,8 - U (W/m²K) : 0,52 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'intérieur - Résistance de l'isolant : 1,282 m²K/W <p>Mur 4 Est Etage :</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Type de mur : Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant - Epaisseur (cm) : 60 - Surface (m²) : 31,2 - U (W/m²K) : 0,52 - Donne sur : Comble - Coefficient de réduction des déperditions : 1 - Inertie lourde - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'intérieur - Résistance de l'isolant : 1,282 m²K/W Mur 5 Est RDC : <ul style="list-style-type: none"> - Type de mur : Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant - Epaisseur (cm) : 60 - Surface (m²) : 6,44 - U (W/m²K) : 0,52 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'intérieur - Résistance de l'isolant : 1,282 m²K/W Mur 6 Est RDC véranda + buanderie : <ul style="list-style-type: none"> - Type de mur : Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant - Epaisseur (cm) : 60 - Surface (m²) : 19,48 - U (W/m²K) : 0,52 - Donne sur : Local non chauffé - Coefficient de réduction des déperditions : 0,9 - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'intérieur - Résistance de l'isolant : 1,282 m²K/W
	<p>Caractéristiques des planchers</p>	<p>Plancher 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de plancher bas : Dalle béton - Surface (m²) : 90 - U (W/m²K) : 0,35 - Donne sur : Terre-plein <ul style="list-style-type: none"> - Périmètre sur terre plein (m) : 41 - Surface sur terre plein (m²) : 90 - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Inertie lourde - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Néant
	<p>Caractéristiques des plafonds</p>	<p>Plafond 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de plancher haut : Bois sur solives bois - Surface (m²) : 53 - U (W/m²K) : 0,12 - Donne sur : Combles perdus - Coefficient de réduction des déperditions : 0,95 - Description de l'isolation : <ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'extérieur - Isolation thermique par l'intérieur - Résistance de l'isolant : 8,108 m²K/W <p>Plafond 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de plancher haut : Bois sous solives bois - Surface (m²) : 37 - U (W/m²K) : 0,12 - Donne sur : Combles perdus - Coefficient de réduction des déperditions : 1 - Description de l'isolation :

		<ul style="list-style-type: none"> - Isolation thermique par l'extérieur - Résistance de l'isolant : 8,108 m²K/W
	<p>Caractéristiques des baies</p>	<p>Fenêtre 1 Sud RDC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface (m²) : 1,9 - U (W/m²K) : 2,2 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Orientation : Sud - Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75° - Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 16 mm - Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal <ul style="list-style-type: none"> - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormant : 5 cm - Sans retour d'isolant autour des menuiseries - Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes avec soubassement - Type de fermeture : Persienne coulissante PVC et volet battant bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm) - Description des masques saisis : <ul style="list-style-type: none"> - Type de masque proche : <ul style="list-style-type: none"> - Aucun - Type de masque lointain : <ul style="list-style-type: none"> - Aucun <p>Fenêtre 2 Sud RDC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface (m²) : 1,16 - U (W/m²K) : 4 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Orientation : Sud - Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75° - Type de vitrage : Simple vitrage vertical - Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal <ul style="list-style-type: none"> - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormant : 5 cm - Sans retour d'isolant autour des menuiseries - Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes - Type de fermeture : Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes - Description des masques saisis : <ul style="list-style-type: none"> - Type de masque proche : <ul style="list-style-type: none"> - Aucun - Type de masque lointain : <ul style="list-style-type: none"> - Aucun <p>Fenêtre 3 Ouest RDC + Etage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface (m²) : 1,4 - Nombre : 5 - U (W/m²K) : 2,2 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Orientation : Ouest - Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75° - Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 16 mm - Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal <ul style="list-style-type: none"> - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormant : 5 cm - Sans retour d'isolant autour des menuiseries - Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes ou coulissantes - Type de fermeture : Persienne coulissante PVC et volet battant bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm) - Description des masques saisis : <ul style="list-style-type: none"> - Type de masque proche : <ul style="list-style-type: none"> - Aucun

		<ul style="list-style-type: none"> - Type de masque lointain : - Aucun Fenêtre 4 Sud etage : - Surface (m²) : 2,34 - U (W/m²K) : 2,2 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Orientation : Sud - Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75° - Type de vitrage : Double vitrage vertical VIR, épaisseur de lame : 20 mm, remplissage en argon ou krypton - Type de menuiserie : Menuiserie Bois ou mixte Bois/Métal - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormants : 5 cm - Sans retour d'isolant autour des menuiseries - Type de paroi vitrée : Portes-fenêtres battantes avec soubassement - Type de fermeture : Jalousie accordéon, fermeture à lames orientables y compris les vénitiens extérieurs tout métal, volets battants ou persiennes avec ajours fixes - Description des masques saisis : - Type de masque proche : - Aucun - Type de masque lointain : - Aucun Fenêtre 5 Est RDC : - Surface (m²) : 1,96 - U (W/m²K) : 2,1 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Orientation : Est - Inclinaison : Verticale angle par rapport à l'horizontale ≥ 75° - Type de vitrage : Double vitrage vertical, épaisseur de lame : 16 mm - Type de menuiserie : Menuiserie PVC - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormants : 5 cm - Sans retour d'isolant autour des menuiseries - Type de paroi vitrée : Fenêtres battantes - Type de fermeture : Persienne coulissante PVC et volet battant bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm) - Description des masques saisis : - Type de masque proche : - Aucun - Type de masque lointain : - Aucun
	<p>Caractéristiques des portes</p>	<p>Porte 1 Entrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface (m²) : 2,05 - U (W/m²K) : 3,3 - Donne sur : Extérieur - Coefficient de réduction des déperditions : 0 - Type de porte : Vitrée double vitrage - Type de menuiserie : Bois - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormants : 5 cm <p>Porte 2 Véranda :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface (m²) : 1,7 - U (W/m²K) : 3,5 - Donne sur : Local non chauffé - Coefficient de réduction des déperditions : 0,9 - Type de porte : Opaque pleine - Type de menuiserie : Bois - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormants : 5 cm

		<p>Porte 3 buanderie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface (m²) : 1,62 - U (W/m²K) : 3,5 - Donne sur : Local non chauffé - Coefficient de réduction des déperditions : 0,9 - Type de porte : Opaque pleine - Type de menuiserie : Bois - Au nu intérieur - Largeur approximative des dormants : 5 cm
	Caractéristiques des ponts thermiques	<p>Total des liaisons Plancher bas - Mur : 79 m Total des liaisons Plancher intermédiaire - Mur : 0 m Total des liaisons Plancher haut lourd - Mur en matériau lourd : 0 m Total des liaisons Refend - Mur : 28,8 m Total des liaisons Menuiseries - Mur : 60,44999 m</p>
Systèmes	Caractéristiques de la ventilation	Ventilation par ouverture de fenêtres
	Caractéristiques du chauffage	<p>Panneau rayonnant électrique NFC :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type d'énergie : Electrique - Type de combustible : Electricité - Date de fabrication : 12/10/2000 - Fonctionnement au sein d'une installation : <p>Type d'installation : Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chauffage principal - Emetteur(s) associé(s) : - Surface chauffée : 143 m² - Réseau de distribution : Pas de réseau de distribution - Intermittence : - Chauffage divisé - Avec régulation pièce par pièce <p>Insert bois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type d'énergie : Bois - Type de combustible : Bûches - Date de fabrication : 12/10/2000 - Fonctionnement au sein d'une installation : <p>Type d'installation : Installation de chauffage avec insert ou poêle bois ou biomasse en appoint</p> <ul style="list-style-type: none"> - En appoint - Emetteur(s) associé(s) : - Réseau de distribution : Pas de réseau de distribution - Intermittence : - Chauffage divisé - Avec régulation pièce par pièce
	Caractéristiques de la production d'eau chaude sanitaire	<p>Chauffe-eau vertical :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type d'énergie : Electrique - Type de combustible : Electricité - Date de fabrication : 12/10/2000 - Détail de l'installation : - Présence d'un ballon d'accumulation de 20 litres de volume de stockage - Production hors volume habitable - Pièces alimentées contiguës - installation individuelle
	Caractéristiques de la climatisation	

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

Tableau récapitulatif de la méthode à utiliser pour la réalisation du DPE :


	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble		Appartement avec système collectif de chauffage ou de production d'ECS sans comptage individuel	
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	

Pour plus d'informations :

www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique

www.ademe.fr

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



CERTIFICAT DE COMPETENCES DIAGNOSTIQUEUR IMMOBILIER


N° CPDI 0729 Version 02

Je soussigné
Philippe TROYAUX,
Directeur Général d'I.Cert,
atteste que :

<i>Amiante</i>	Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis Date d'effet : 06/12/2012, date d'expiration : 05/12/2017
<i>DPE</i>	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel Date d'effet : 06/12/2012, date d'expiration : 05/12/2017
<i>Electricité</i>	Etat de l'installation intérieure électrique Date d'effet : 04/12/2013, date d'expiration : 03/12/2018
<i>Plomb</i>	Plomb: Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 25/10/2012, date d'expiration : 24/10/2017
<i>Termites</i>	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 24/10/2012, date d'expiration : 23/10/2017

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edition à Saint-Grégoire
Le 30/06/2014



I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnostic
Prêt à taux zéro
Pacté ÉCOLOGIE - 2012
Rue de la Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire
02 99 18 89 29

Année du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure au gaz modifié par les arrêtés du 18/10/2008 et du 19/10/2011, arrêté du 19 octobre 2009 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 19/12/2011, arrêté du 10 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2009, du 24/12/2011 et du 14/12/2012, arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques spécialistes de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis, arrêté du 21 novembre 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques spécialistes des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 07/12/2011, arrêté du 8 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011

cofrac
COFFRE
CONSTRUCTION
F 4201
CENTRE REGIONAL DE PERFORMANCE